



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 27 Représentés : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 21 mars 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 3 avril 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - - BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentés : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</i></p>
---	---

Délibération n°28

Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

Objet : Rénovation du parc de luminaires de l'éclairage public communal – demandes de subventions

Depuis plusieurs années, la Ville d'Ugine a procédé à des investissements afin de favoriser la maîtrise des consommations énergétiques et de diminuer significativement le coût de l'éclairage public.

Les travaux réalisés ont d'ores et déjà permis de parvenir à une efficacité énergétique nouvelle associée à une maintenance adaptée au service d'une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Toutefois, le coût de l'énergie progressant fortement, il est aujourd'hui nécessaire de poursuivre les travaux initiés tout en bénéficiant de la maturité des technologies LED, offrant ainsi une conjoncture favorable aux dits travaux. Aussi, dans un objectif de performance environnementale, un programme ambitieux de relanternage pour remplacer tous les points lumineux au sodium par des LED, dans l'objectif d'atteindre les 100 %, tout en diminuant le nombre de points lumineux, est donc proposé à compter de cette année.

Au-delà de la forte réduction de la consommation énergétique, ces travaux limiteront les pannes et maintenances par une fiabilité renforcée.

Cette opération devrait débuter dès l'été 2022 pour s'achever avant la fin de l'année. L'investissement maximum prévisionnel est aujourd'hui estimé à 240 000€.

Ces travaux pouvant bénéficier du soutien du Fonds Vert, il convient de solliciter auprès de l'Etat, la subvention la plus élevée possible afin de permettre l'effet levier nécessaire à la

réalisation de ce projet. Il conviendra également de solliciter auprès de tout autre organisme les subventions les plus élevées possibles.

La commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert « Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public » et de tout autre organisme, les subventions les plus élevées possible, ainsi que l'autorisation de démarrage anticipé des travaux,

- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327_DE28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

